



Lire et Écrire
Wallonie

Les effets du non essentiel

À propos de la médiation culturelle avec des apprenant·e·s en Alpha, FLE et groupes désaffiliés

Sur base d'échanges avec Muriel Bernard, médiatrice culturelle à Article 27 # Bruxelles pour les groupes en Alphabétisation et en FLE, cette analyse questionne les apports de la médiation culturelle auprès de publics cibles afin d'en faire émerger ses multiples bénéfices. Ces effets prennent forme à travers la participation, le tissage de liens et l'expression politique. Alors que le secteur culturel est considéré comme non essentiel depuis un an, ce type d'intervention permet aussi d'interroger autrement cette désignation et de mettre en avant des exemples de pratiques porteurs avec des publics désaffiliés ou à risque de désaffiliation sociale.

Sébastien Van Neck

Lire et Écrire Wallonie

Avril 2021

Avec la participation de **Muriel Bernard**, médiatrice culturelle

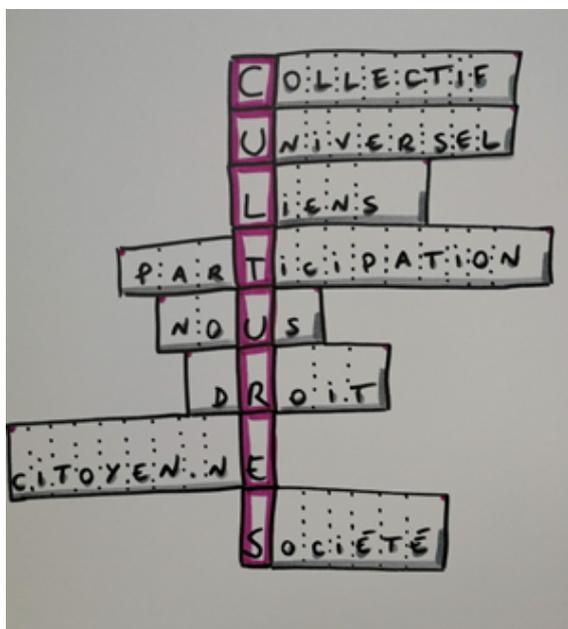
©Illustrations Article 27 # Bruxelles

Occupant une place décisive dans la vie culturelle locale, Article 27 # Bruxelles intervient auprès de multiples acteurs·trices et secteurs d'activité¹ dans le but de favoriser l'accès et la participation à la culture des populations précarisées, donc de leur restituer ce droit fondamental. Cela passe par la réduction du prix des tickets pour assister à des représentations mais aussi par le travail de médiation culturelle avec des groupes cibles. Les partenariats établis avec les institutions culturelles, les organisations sociales et les publics concernés assurent la prise en compte de ces publics dans le développement de projets culturels. C'est sur base de rencontres avec Muriel Bernard qui y est médiatrice culturelle pour les groupes Alpha et FLE que nous allons observer différents effets bénéfiques qui peuvent découler de ce type d'intervention.

Ces effets bénéfiques se cristallisent ici sous les angles de la participation, du tissage de liens et de l'expression politique. Ils amèneront à s'interroger sur le caractère non essentiel² du secteur culturel et de sa médiation auprès des publics précarisés, qui incluent une partie des personnes analphabètes.

Retour sur la participation

Travailler sur des projets ayant pour toile de fond des enjeux culturels, mais aussi singulièrement personnels, peut prendre des formes diverses et variées telles que la réalisation d'un film documentaire sur la dignité³, la rédaction et la publication d'un livre faisant ensuite l'objet d'une exposition⁴, la création d'un livre à déplier sur les droits humains⁵, l'exposition de silhouettes culturelles accompagnant la publication d'un livre sur l'interculturalité⁶...



Quelle que soit leur tournure, le point de départ principal de chaque projet sera de partir des souhaits et conceptions des membres du groupe. Une importance capitale est donc accordée à la place que ceux et celles-ci y occupent : « C'est le public au centre », précise Muriel. « Ce n'est pas juste une façon de parler, on va lui poser la question "Qu'est-ce que la culture pour toi ?". [Et] toutes les animations, toutes les traces visuelles ou écrites qu'on conserve témoignent de beaucoup de positionnements, d'idées, d'envies... et, de là, on aperçoit ce qui en ressort et on construit un projet».

1 Secteurs de l'alphabétisation (Alpha), du Français Langue Étrangère (FLE), de la santé mentale, de l'insertion socioprofessionnelle, des maisons de quartier, des maisons de jeunes, des maisons d'accueil... Leur « répartition » s'effectue en termes d'un·e médiateur·trice culturel·le d'Article 27 par secteur.

2 SPF Intérieur, 28 octobre 2020 – Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19, Chapitre 3 article 8, <https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/18/2020030331/moniteur>. Le vocable « essentiel/non essentiel » est pour sa part repris par de nombreux communiqués du Comité de Concertation.

3 « Nous sommes des gens bien » : <https://bruxelles.article27.be/Nous-sommes-des-gens-bien>

4 « Notre groupe – Les cultures se rencontrent » : <https://bruxelles.article27.be/Notre-groupe-les-cultures-se>

5 « Nous sommes les mêmes (?) ». Voir <https://bruxelles.article27.be/1-groupe-12-participants-3>

6 « Fêtes ! Partage des cultures » : <https://bruxelles.article27.be/Comite-culturel-du-Pavillon-et-les>

Le développement de la participation se cristallise depuis et autour de cet objectif. En plus du caractère foncièrement démocratique de la participation, faire partie intégrante de projets dans lesquels on se reconnaît pleinement permet de lutter contre la production de la désaffiliation sociale qui « équivaut aussi à l'absence d'inscription du sujet dans des structures qui portent un sens, [donc] des projets à travers lesquels les interactions prennent sens⁷ ».

La dynamique de groupe, ferment de la participation

Muriel : « Tu renoues avec le lien social parce que tu es dans un groupe. Tu as rendez-vous avec un groupe, toutes les semaines, tu vas pouvoir choisir. C'est juste que ça t'a été enlevé ou pas permis tout un temps. Donc une fois que tu retrouves cet espace, cette façon d'être dans la



société et en lien avec les autres, il se passe beaucoup de choses. »

Ainsi, en plus de retrouver du lien social et de sortir d'un possible isolement, prendre place dans une petite communauté en partageant un projet commun amène à « consolider les liens entre les membres du groupe⁸ » et de ce fait à favoriser la reconnaissance entre les un·e·s et les autres. Cette reconnaissance prend forme notamment en « se focalisant sur les points communs », comme l'évoque Muriel, en

dépassant les différences et en repérant ce qui rassemble. Le fait de livrer son opinion, de faire part de sa trajectoire personnelle, de traverser ensemble des situations, des débats, des expériences qui font ressortir les points communs entre chacun·e, c'est-à-dire par exemple les valeurs, usages, loisirs, parcours de vie qui se rejoignent, conforte la production de reconnaissance mutuelle. Celui ou celle qui considère cette question comme anecdotique ne percevra pas qu'elle est pourtant au fondement de l'estime et de la confiance accordée entre tous les membres, si pas tou·te·s les citoyen·ne·s. Tel que le rappelle Muriel : « La confiance naît aussi du fait que la parole de chacun·e est respectée. »

Respecter la parole de tou·te·s et susciter la participation passe aussi par le biais de la médiatrice qui, par sa posture et ses outils, joue un rôle essentiel dans le collectif en assurant un certain « cadre » qui renforce la possibilité d'expression : « On réinvente le rôle du pouvoir aussi dans les groupes. [C'est-à-dire] qu'on est garant·e du cadre mais ce qui se passe à l'intérieur va émerger du groupe. »

C'est donc accompagnée de méthodes revendiquant un intense caractère démocratique que Muriel anime les groupes rencontrés. « Démocratie profonde », « sociocratie », « ouverture et clôture de l'atelier », « décision par consentement »... représentent ainsi des outils qui amènent à repartager les rôles de chacun·e, à donner une voix à la minorité, à redistribuer le pouvoir.

⁷ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Gallimard, 2016 [1995], p.673.

⁸ Francis LOSER, *Les ateliers de création : une expérience à la croisée de l'esthétique et de l'altérité*, in *Vie Sociale*, n°5, 2014/1, p.89.



Parcours d'artistes Saint-Gilles et Forest 2016. La parole des publics sous forme de pochoirs dans l'espace public.

Par « la valorisation et le développement des compétences et capacités d'agir des individus et des groupes⁹», le pouvoir – habituellement détenu par la personne illustrant l'autorité et/ou par les participant·e·s les plus prolixes ou « charismatiques » – se retrouve ainsi reconfiguré, change de visage. Quand la lutte quotidienne pour la légitimité se solde par la disqualification, par un retour au discrédit de sa condition, jouir d'espaces de reconnaissance, d'espaces qui offrent la possibilité de tirer profit d'un brin de pouvoir politique revêt sans grand doute une importance symbolique considérable pour les participant·e·s. Comme le note Muriel, « généralement, le groupe est intact du début à la fin¹⁰ ».

Les chances pour que les outils démocratiques, la reconnaissance mutuelle et « le renforcement de l'unité de groupe¹¹ » y soient pour quelque chose sont à ce titre relativement élevées.

Le recours à la culture

« Les musées sont gratuits les premiers dimanches du mois [mais] ils ne sont pas pour autant plus fréquentés par les personnes qui n'ont pas les moyens. Ça ne se joue pas que là. Il y a d'autres freins », nous exprime Muriel. Ainsi, susciter la participation peut aussi permettre de dépasser des difficultés qui s'accumulent à un autre niveau que le seul échelon financier.

Si la participation s'observe au sein du groupe, elle peut également apparaître en-dehors, tout en étant toutefois motivée par celui-ci. « Quand tu commences à sentir que tu fais partie d'une société, je pense que tu réalises que tu peux y participer », nous indique notre médiatrice bruxelloise. Il y a effectivement, au fur et à mesure, un renforcement réciproque dans la relation: de l'individu au groupe et du groupe, montant en puissance, vers l'individu.¹²

Chaque participant·e, à l'échelle individuelle, est donc susceptible de gagner en capacité d'agir de manière autonome. Cela peut alimenter sa propension à recourir à divers services et, ici, au secteur culturel. Car si Article 27 est premièrement connu pour favoriser l'accès aux lieux culturels pour les publics bénéficiaires¹³ par la réduction du prix des tickets d'entrée, le travail de médiation dans les groupes agit comme complément – voire comme préalable – à cet accès financier en intervenant sur d'autres difficultés, fruits d'inégalités sociales.

⁹ Marie-Hélène BACQUÉ & Carole BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, La Découverte, 2015, p.11.

¹⁰ De manière générale, en raison des horaires des formations, la médiation culturelle avec les groupes Alpha et les groupes FLE se construit et se développe le temps d'une année académique.

¹¹ Francis LOSER, op. cit., p.90.

¹² Marie-Hélène BACQUÉ & Carole BIEWENER, op. cit., p.21.

¹³ Pour plus d'informations, voir pages 15-17 : <https://bruxelles.article27.be/IMG/pdf/art27bxi-rr06-plaidoyer-web-2.pdf>.

Muriel : « Il y a beaucoup de personnes qui ont les moyens et qui ne vont quand même pas voir ou participer à des évènements culturels, donc ce n'est pas qu'une question de moyens [financiers]. Il y a toute une série d'autres freins qui font qu'on ne s'y rend pas, qu'on ne s'y sent pas à sa place. »

Le travail avec les groupes permet de ce point de vue de (ré)encourager le fait de recourir à son droit fondamental de prendre part à la vie culturelle.¹⁴ De manière plus globale, il équivaut à lutter contre les inégalités sociales et leurs conséquences en termes de conditionnement quotidien des formes « de perception, d'appréciation et d'action¹⁵ » des populations précarisées : tel que le revendique Muriel, « ça fait sens, la culture, et [c'est] en lien avec les émotions, penser le monde, voir le monde, réfléchir, ne pas rester en place, se questionner, débattre... ».

Avec le concours de nombreux·ses acteurs·trices de médiation culturelle (à l'instar des relais culturels dans les associations) et de multiples effets déclencheurs, des membres du groupe – apprenant·e·s en Alpha ou en FLE – investissent effectivement divers lieux culturels. Le fait de participer, de recourir aux offres culturelles permet de ce fait de s'ouvrir et de se sentir un minimum légitimé quant aux différents codes qui régissent ces lieux, de dépasser les frontières symboliques les délimitant, donc de rencontrer des univers jusque-là inexplorés, et de contribuer à un important maillage culturel.

Occuper le maillage (socio)culturel

« Ce serait quoi une vie sans arts ? ... Ce serait sans lien. » (Muriel)

La question du maillage et du tissage de liens peut se comprendre à travers les collaborations et partenariats développés par Article 27 et dans le cadre de la médiation culturelle. Cette « facilitation des rencontres » amène à tisser des liens entre des acteurs qui pourraient en d'autres circonstances ne jamais se rencontrer : artistes en tous genres, organisations sociales ou socioculturelles (comme l'Alpha ou le FLE), travailleur·se social·e, formateur·trice/animateur·trice socioculturel·le, centres culturels, salles d'exposition, théâtres, populations précarisées, centres d'art contemporain, graphistes, imprimeries...

L'élaboration d'un projet suggère donc la mise en lien de la plupart de ces acteurs·trices mais aussi la découverte mutuelle, la suscitation d'intérêts ainsi que le travail de négociation¹⁶ qui prend cours afin de se mettre à la disposition du projet amené par le groupe. Muriel :

« On essaie de s'associer systématiquement à un lieu culturel pour avoir aussi cette occasion de penser et réfléchir ce qu'est la culture dans un espace de culture. On a eu, par exemple une collaboration avec l'Espace Senghor, Les Brigittines, le Jacques Franck... Donc là, il se passe aussi des rencontres, on rencontre l'équipe, on voit l'envers du décor, les équipes techniques s'investissent beaucoup pour le projet... et ça fait que toutes les présentations se passent aussi dans ces lieux-là quand le projet [est] terminé. Par exemple, le contenu de notre projet de livre "Fêtes ! Partage de cultures" a été exposé à l'Espace Senghor. »

¹⁴ La référence peut notamment se faire au regard de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits Humains : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ».

¹⁵ Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, Seuil, 2003 [1ère édition en 1997], p.200.

¹⁶ Donc de redéfinition de ses propres intérêts pour tendre vers un projet commun.

Le caractère participatif peut également conduire à intégrer les différentes mailles de la chaîne de production pour les membres du groupe : « [Par exemple,] le projet [de livre] sur les droits humains¹⁷, on l'a construit en allant jusqu'à l'imprimerie, signer le bon à tirer, on l'a visitée, on a travaillé avec la graphiste qui est venue dans le groupe pour la mise en page, pour faire des maquettes... ».

Cette mise en mouvement et mise à disposition des acteurs·trices culturels·les pour le groupe peut aussi supposer la répercussion d'effets au sein du champ culturel. Le développement de



projets de ce type présente, sous une autre face, à nouveau un caractère démocratique étant donné qu'ils conduisent les membres du groupe à obtenir une place, à constituer un chaînon supplémentaire dans l'espace social de production de la culture. Cette forme de démocratie culturelle permet de prendre à revers la culture légitimée¹⁸ par l'intégration des publics, de leur singularité, leur point de vue, leurs pratiques et leurs conceptions de « la » culture.

L'intégration culturelle – qui comprend aussi la motivation des travailleur·se·s culturel·le·s à aller rencontrer les associations partenaires et leurs publics sur leur terrain – se différencie ainsi de l'« assimilation », qui définit les publics de « destinataires passifs ». Elle fournit alors la possibilité à des groupes dont l'opinion est trop souvent disqualifiée de « participer à la constitution de leur

expérience esthétique comme à celle de l'histoire des formes de leur pays ».¹⁹

Quand le projet se finalise, par exemple, par une exposition, on peut d'ailleurs sous-entendre que, l'espace d'un certain temps, ce sont « les publics de la médiation » qui ouvrent l'accès, qui offrent la possibilité au citoyen, à la citoyenne d'accéder à leur production culturelle, renversant un temps la tendance de l'accès et du recours.

« Rendre visibles les invisibles »

Par le résultat final de la médiation culturelle, est rendue possible la valorisation des différentes parties prenantes au projet en les mettant en lumière, en les rendant visibles. Cela comprend aussi le formateur, la formatrice en Alpha ou en FLE qui constitue la première personne à mobiliser pour initier le projet. Tel que le manifeste Muriel :

« L'idée est de rendre visible dans l'espace public et culturel ouvert à tout un chacun·e les traces et les paroles de ces participant·e·s, on s'associe avec toute une série de lieux culturels pour pouvoir exposer, diffuser [...] Tout ce travail de médiation culturelle, c'est rendre visible l'invisible. Tout ce travail de fond qui est fait sur le terrain par le secteur social, qui vise déjà cette émancipation,

¹⁷ « Nous sommes les mêmes (?) ». Voir <https://bruxelles.article27.be/1-groupe-12-participants-3>

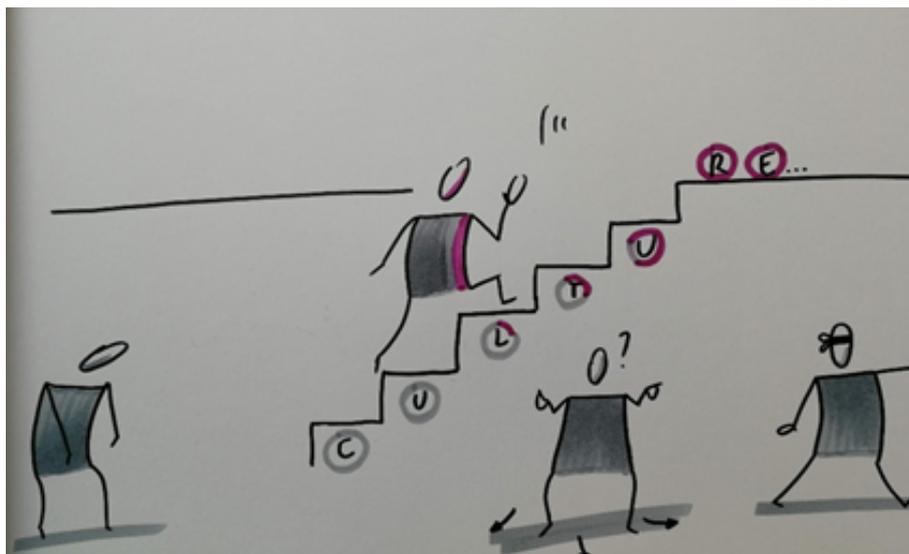
¹⁸ Celle qui est « filtrée » par les institutions politiques et culturelles « afin d'en sélectionner les "meilleures" formes, qui sont alors patrimonialisées, puis à la rendre accessible à un large public et en assurer la diffusion » ; celle qui est « légitimée par l'expertise des spécialistes ». Joëlle ZASK, **De la démocratisation à la démocratie culturelle**, in Nectart, n°3, 2016/2, p.45.

¹⁹ ibid.

cette autonomie, rendre la place humaine à chacun·e... On s'associe pour redonner la dimension culturelle mais les professionnels·les font déjà un travail conséquent sur le terrain. Les publications et les productions artistiques avec les publics dans ces projets culturels témoignent de ça : rendre visible l'invisible. »

En plus de ce parallèle avec le maillage, la dynamique de valorisation prend acte aussi à l'échelle des « publics cibles », les participant·e·s premièrement concerné·e·s par la médiation, et ce en encourageant leur prise de parole.

Rendre audibles les prétendu·e·s « sans voix »



Atteindre ensemble l'aboutissement du projet sollicite dès lors l'expression de toutes et tous, de partir de leur vécu, que chacun·e puisse se livrer sur son parcours, ses perceptions, ses pratiques, son quotidien, son opinion ou son témoignage sur des thèmes sensibles comme la violation des droits humains, la pauvreté, la guerre, le racisme, l'immigration, ...

Ces moments, en plus de renforcer le groupe comme nous l'avons vu, peuvent prendre un aspect politique par la délivrance que suppose l'intégration au sein de cette petite communauté. Muriel estime à ce sujet :

« Ça te redonne aussi accès à ta propre parole, et donc ta parole est entendue. Tous ces lieux-là sont des lieux d'expression. Ce qu'on cherche à faire, c'est créer des espaces d'expression [...] C'est rendre la parole. Et te donner ce sentiment – et plus que ça – d'être entendu·e. Et donc je pense que tu te sens plus faire partie d'une société et à partir de ce moment, tu peux te dire que tu peux y participer. Ça rend ça, ça rend des choses possibles. Et il y a des personnes très engagées. Quand tu donnes la parole, il y a des personnes très engagées. »

D'une part, cette parole très engagée n'apparaîtrait peut-être pas dans d'autres espaces sociaux, et c'est ici, dans le groupe de participant·e·s qu'elle émerge. On peut supposer que le fait que ce groupe constitue un « milieu social entièrement composé de confidents partageant la même expérience de domination²⁰ » invite à cette capacité à parler librement.

²⁰ James C. SCOTT, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, 2019 [1ère édition en 1990], p.217.

Encourager l'apparition de discours engagés, revendicateurs, émettant un point de vue politique et les travailler de façon qu'ils s'agrègent pour donner corps dans un projet collectif offre la possibilité de déplacer le « texte caché de l'indignation²¹ » depuis les coulisses vers l'espace public, des performances ou différents supports qui intègrent de nombreux-ses autres acteurs-trices. Que le projet se concrétise au final sous forme de vidéo, de livre, d'exposition, de pièce de théâtre... le résultat est rendu accessible, voire « audible », pour d'autres individus, dont des représentant-e-s politiques.

Les projets de médiation culturelle articulent donc également autant une dimension artistique qu'une dimension politique. En s'assurant que la parole des membres du groupe – et la forme qu'elle prend – ne soit pas dénaturée et reste authentique, l'issue de ces projets débouche sur la libération de la parole de groupes sociaux disqualifiés, relégués au « second » plan de la représentation politique. Notre médiatrice culturelle pour les groupes d'Alpha et FLE avance à ce propos :

« C'est une façon de reprendre aussi un rôle dans la société, de pouvoir être rendu-e visible. Ça veut dire qu'on a une parole, qu'on a un avis, qu'on est citoyen-ne à part entière et donc c'est restituer aussi cette parole-là dans des espaces publics. [...] Participer à des projets libère aussi la parole... Ça leur fait penser que, en fait, il-elle-s ont aussi un avis sur l'espace public tel qu'il est organisé [...] Donc il y a à la fois des choses de l'ordre de la revendication au sein de la société et à la fois la pratique artistique qui permet aussi de libérer des émotions. »

Le secteur culturel, réellement non essentiel ?

Revenons ici en quelques lignes sur les éléments qui contribuent au caractère indispensable de la culture et de sa médiation. Tel que nous l'avons vu, cette dernière, en partenariat avec des lieux du secteur culturel, amène à repenser la place des personnes analphabètes et, plus largement, des populations précarisées. Outre le déploiement de pratiques artistiques, par le biais de cette médiation et les outils qui y sont employés, sont incités le développement du lien social autour d'un projet collectif et la redéfinition du rapport au pouvoir ; est encouragé le recours au droit fondamental qu'est la participation à la culture ; est favorisée la collaboration entre social et culturel, amenant ainsi les apprenant-e-s à occuper une place dans le champ culturel et se rappeler de la propre légitimité à laquelle il-elle-s peuvent prétendre ; le travail de fond mené par les partenaires est mis en évidence et valorisé ; l'expression et la révélation d'un discours politique sont suscités au sein du groupe, interpellant ainsi de plus larges publics.

Ces multiples effets de la médiation culturelle – impossibles sans le concours des artistes et des lieux culturels – font en outre ressortir l'opportunité de dépasser la traditionnelle opposition entre démocratisation et démocratie culturelles.²² De dépasser donc l'opposition entre, en quelque sorte, l'élargissement de l'accès (notamment financier) à la culture dans son état actuel et la diversification la plus hétérogène et la plus mouvementée possible du champ culturel par la contribution spécifique et légitimée de tous les profils socioéconomiques et socioculturels.²³

²¹ *ibid.*, p.42

²² Céline ROMAINVILLE, **Démocratie culturelle et démocratisation de la culture**, in *Repères*, n°4-5, 2014.

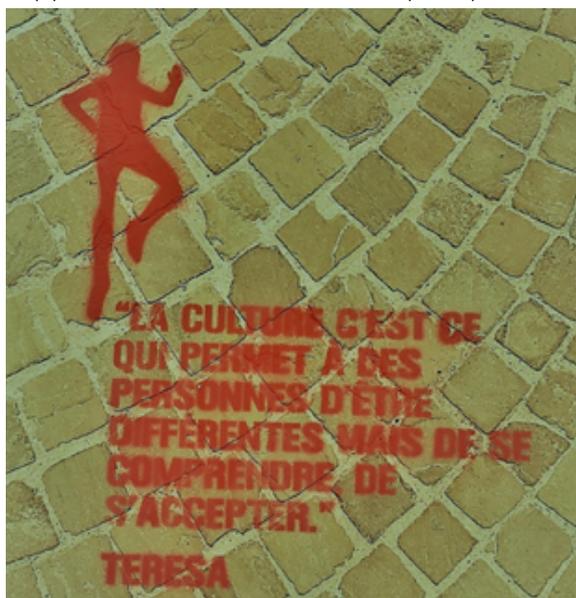
²³ Avec la démocratie culturelle, il est donc question d'« une conception politique du phénomène culturel » (*ibid.* p.15) pour laquelle l'animation culturelle et l'éducation permanente occupent une place décisive et à travers laquelle « la culture est action permanente de l'homme pour améliorer sa nature et son milieu et [est la] mise en commun des résultats de cette action » (*ibid.*, p.16).

Comme le permettent d'entrevoir les deux photos qui suivent, prises en temps de médiation culturelle ou d'intervention du groupe au sein de l'espace public, la définition de la culture selon des participants laisse d'ailleurs sous-entendre le caractère fortement hétérogène qu'elle peut revêtir, se détachant alors des standards de spécialistes.



Synthèse réalisée avec des participant·e·s du Caria dans le cadre du projet « Nous sommes les mêmes (?) »

Tel que l'exprime Muriel : « Toutes les définitions, toutes les paroles de chacun·e montrent bien le rapport intime à la culture, au plus profond de qui on est. »



Parcours d'artistes Saint-Gilles et Forest 2016. La parole des publics sous forme de pochoirs dans l'espace public.

Non essentiel, le secteur culturel ? Au vu des multiples effets relevés ci-dessus, cette qualification ne revient qu'à négliger la diversité qu'il peut accueillir, à ignorer sa capacité à « conduire les participant·e·s à éprouver pleinement leur humanité²⁴ » par ce qu'il fait traverser, à ne pas prendre en compte son potentiel à « intensifier le sentiment de vivre [produit par] tout acte créateur²⁵ », à méconnaître sa tendance à « faire société, une micro société [ayant] beaucoup d'implications » (Muriel), à faire fi de sa capacité à sortir des populations de l'isolement, à ne concevoir la culture que comme un objet de consommation prétendument à la portée de tous et toutes grâce aux technologies...

La définition du secteur culturel comme non essentiel est caractéristique de la vision froide, économiciste et donc méconnue qu'une partie du monde politique entretient avec de nombreux secteurs quand il n'en prend pas le pouls et n'en sollicite pas la participation directe dans le jeu de la concertation. Fonctionner par catégories binaires – essentiel ou non – conduit alors le pouvoir politique à se détacher des réalités vécues ainsi qu'à essentialiser, pour le coup, et à distinguer le superflu de ce qui mérite(r)ait d'être considéré.

²⁴ Francis LOSER, op. cit., p.83.

²⁵ Ibid., p.87